

2016

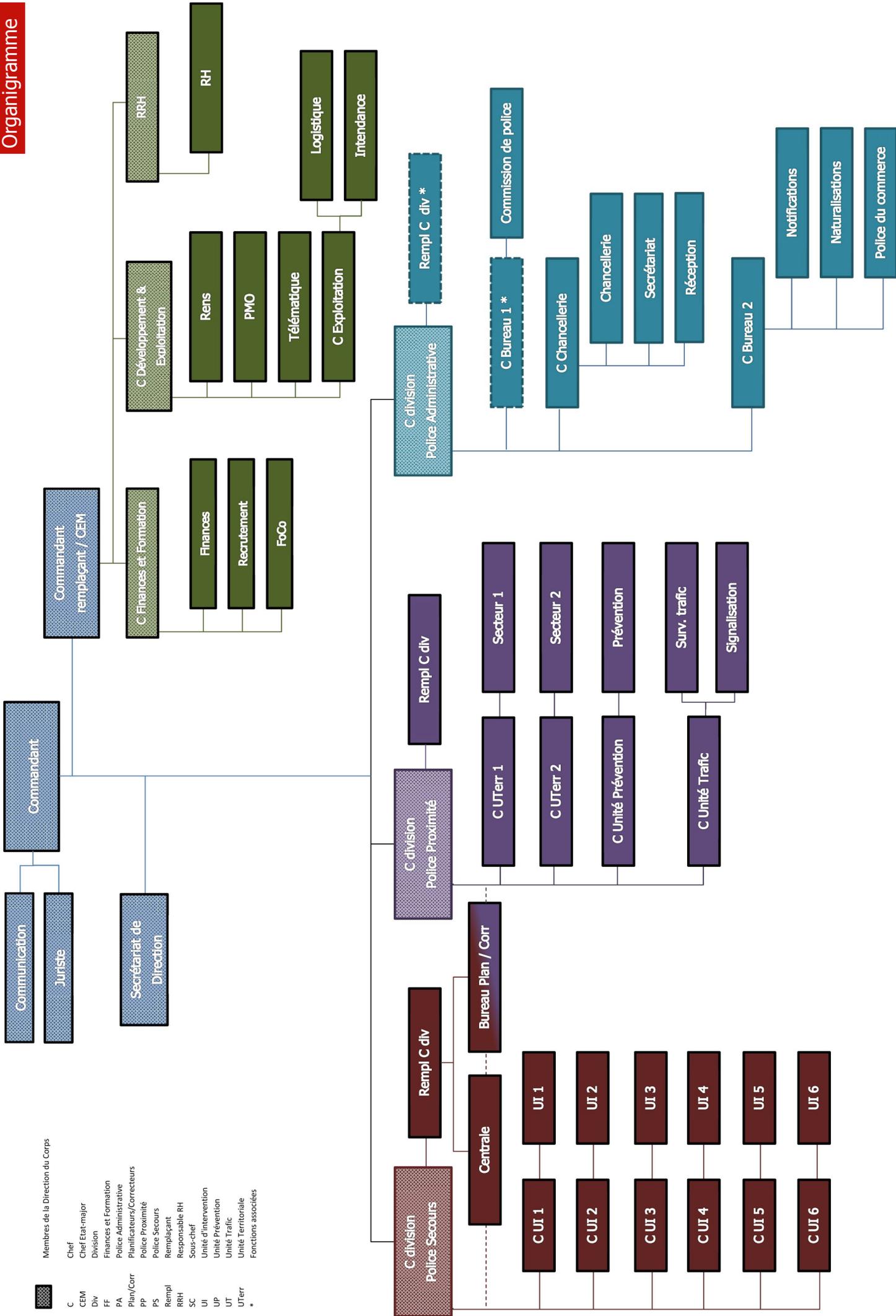
Rapport de gestion



Sommaire

Avant-propos de Michel Farine, Président du Comité de Direction	5
Activité du Comité de Direction et du Conseil intercommunal	6-9
Nouvelle politique salariale	10
Le mot du Commandant	11
Direction	12-13
Assermentation	14
Ressources humaines	15-16
Police Administrative	17
Police Secours	18
Police Proximité	20-21
Perspectives 2017	22-23
Statistiques	24-29
Conclusions	30





Membres de la Direction du Corps

- C Chef
- CEM Chef Etat-major
- Div Division
- FF Finances et Formation
- PA Police Administrative
- Plan/Corr Planificateurs/Correcteurs
- PP Police Proximité
- PS Police Secours
- Rempl Remplacant
- RRH Responsable RH
- SC Sous-chef
- UI Unité d'intervention
- UP Unité Prévention
- UT Unité Trafic
- UTerr Unité Territoriale
- * Fonctions associées



Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers intercommunaux,
Chers lecteurs,

Décidemment, les années se suivent et se ressemblent. Alors que nous pensions entrer dans une phase de stabilisation, une nouvelle situation politico-économique nous a contraints à remettre l'ouvrage sur le métier.

Une vague de départs inattendus nous a forcés à accélérer le projet de révision de la grille salariale, avec pour objectif le réaligement des salaires avec les polices intercommunales et la police cantonale. Le préavis, présenté au Conseil intercommunal en novembre, accepté à une majorité moins trois abstentions par le plénum, a pris effet au 1er janvier 2017. L'hémorragie de personnel, principalement uniformé, devrait être ainsi enrayée, permettant aux missions générales de police d'être assurées.

Rappelons au passage que l'accréditation définitive accordée à la fin de l'année 2015 par le CCS (Conseil Cantonal de Sécurité) a légitimé une police en parfaite adéquation avec la mission qui lui est octroyée. En contrepartie, nous avons de nombreuses obligations à satisfaire qui ont toutes des conséquences organisationnelles et financières pour l'association.

Cependant, notre détermination à servir une prestation de qualité à notre population reste prioritaire. Car notre police contribue, jour après jour, à maintenir l'ordre et la tranquillité sur la totalité de notre district. Ces hommes et ces femmes assurent par leur présence régulière sur nos routes et dans nos cités les actions préventives et répressives nécessaires à notre sécurité. La population de l'Ouest lausannois fait confiance à sa police et elle a raison, car notre police est efficace, compétente et expérimentée.

En conclusion, je ne peux terminer cet éditorial sans adresser, au nom du Comité de Direction, nos sincères remerciements à toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs de la POL pour l'excellent travail fourni tout au long de cette année. Nous avons de vrais professionnels qui jour après jour mettent à disposition de toute une région leurs compétences indispensables à notre sécurité et notre bien-être.

Michel Farine



L'activité du Comité de Direction pour l'année 2016 s'est articulée en 6 domaines distincts, soit :

- les séances de pilotage mensuelles, dédiées aux décisions et questions courantes;
- les différentes délégations, principalement liées au personnel (engagements et enquêtes administratives) - mais également celles constituées pour renforcer les relations avec les Autorités exécutives et législatives communales (Bureau intermunicipal, Commissions des finances);
- les séances propres au Conseil intercommunal ainsi qu'aux Commissions de gestion (4), des finances (1) et ad hoc (4);
- un séminaire stratégique sur une journée;
- une sortie extra-muros pour marquer la fin de la législature;
- une participation active aux travaux de la Conférence des Directeurs des Polices Municipales Vaudoises, soit aux séances du Comité (M. Golaz jusqu'au 30.06.16, puis M. Farine) et Assemblées générales (deux et une extraordinaire) et une séance d'information;
- autres représentations, notamment aux cérémonies d'assermentation et de promotions de la POL, ainsi qu'à l'Académie de Police.

Séminaire stratégique

Le Comité de Direction s'est réuni en session de travail le 14 septembre 2016 pour une journée de travail consacrée principalement à l'établissement du plan de législature 2016 - 2021.

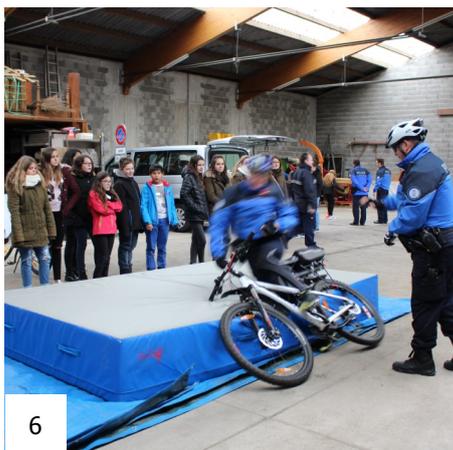
En synthèse, les défis, ci-après, constituent les axes de travail de la prochaine législature:

- garantir l'attractivité de l'Association en tant qu'employeur;
- disposer des outils et de l'équipement nécessaires;
- s'impliquer au niveau régional et dans l'organisation policière vaudoise;
- garantir la transparence de l'information;
- regrouper les services de protection civile, défense incendie et police;
- mettre en place une gestion de la qualité.

D'une clé de répartition à une volonté de regroupement

Pour rappel, le rapport de gestion 2015 faisait mention de la problématique, portée par la commune de Crissier, relative à l'équité de la clé de répartition usitée par l'Association. A cet effet, le Bureau intermunicipal (BI) avait été saisi de la question pour un positionnement clair et sans équivoque des communes associées, avec le souhait de trouver une solution acceptable pour l'ensemble des parties et dans l'intérêt de la sécurité du citoyen dans l'Ouest lausannois.

Les quelques réunions qui ont suivi ont permis d'adopter, à l'unanimité des parties, une solution transitoire consistant en une pondération de la clé (critère habitants/communes), en attendant, d'ici la fin de la législature, le regroupement des services sécuritaires du District (Police / PCi / SDIS) au sein de l'Association, nécessitant une modification de ses statuts, respectivement une modification de la clé de répartition.



Comité de Direction

Conseil intercommunal

Sophie Gosteli, Secrétaire
(hors Conseil)

Jean-Claude Gardon jusqu'au 30.06.16 puis Jean-Pierre Aeby	Bussigny	3	Catherine Dutoit Paola Käslin, Présidente Michael Wyssa
Isabelle Steiner, Vice-présidente	Chavannes-près-Renens	3	Filomena Arn Thierry Piotet Nicolas Rayroud
Pierre Mühlethaler	Crissier	3	Frédéric Delacrausaz Pascal Maeder Patrick Martin
Michel Farine, Président	Ecublens	5	Murat Ademi Alain Blanchoud Charles-Henri Hayoz Vincent Maeder Laurent Renaud
Feu Bertrand Henzelin jusqu'à fin 2016 en attente d'élection	Prilly	5	Helder Da Costa Cunha Fabien Deillon Pascal Delessert Danielle Romanens Gaille Luigi Sartorelli
Olivier Golaz	Renens	9	Maximilien Anhorn François Delaquis Vanessa Denti Gérard Duperrex Elodie Joliat Ali Kiliç Milica Maksimovic Jeton Hoxha Suzanne Sisto-Zoller
Jean-Paul Meyer jusqu'au 30.06.16 puis Marcel-André Panzera	St-Sulpice	2	Annamaria Leonardi René Piller
Nicole Cattano	Villars-Ste-Croix	2	Jacques Romon Illuminata Perna

Activité du Conseil intercommunal

Durant les six premiers mois de l'année 2016, le Conseil intercommunal, composé de 31 délégués, s'est réuni à deux reprises. Dans le courant du mois de mars, il a adopté le règlement intercommunal sur les collectes, élaboré par les services de l'Association sous la houlette du Comité de Direction.

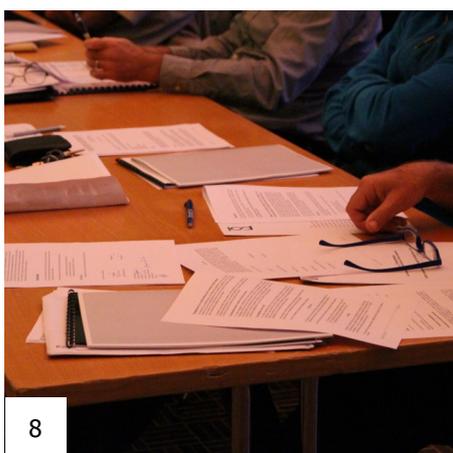
Le 1er juin, traditionnellement, les comptes et la gestion ont été adoptés, ainsi qu'un crédit complémentaire pour l'engagement de deux aspirants.

Composé de 32 délégués des communes, soit un de plus que durant la législature précédente en raison de l'augmentation de population enregistrée dans la commune de Chavannes-près-Renens, le Conseil intercommunal s'est réuni le 30 juin 2016, à Villars-Ste-Croix, pour l'assermentation des délégués pour la législature 2016-2021 sous la direction de la Préfète Anne Marion Freiss.

A cette occasion, M. David Stauffer, Président du Conseil intercommunal et délégué de Prilly, a présenté sa démission, due à des raisons professionnelles, et c'est Mme Paola Käslin, déléguée de la commune de Bussigny, qui a été élue à cette fonction.

Durant le deuxième semestre 2016, le Conseil intercommunal s'est réuni à deux reprises. Le 22 septembre, à Bussigny, il a adopté le budget 2017 et accepté l'acquisition du Système d'Aide à l'Engagement (SAE) « SAGA Décentralisé ».

En novembre, à Chavannes-près-Renens, le Conseil a validé la fixation d'un plafond d'endettement, l'autorisation générale de plaider pour la législature 2016-2021, la quotité des indemnités des membres du Comité de Direction, les compétences du Comité de Direction en matière de dépenses imprévisibles et exceptionnelles hors budget pour la législature 2016-2021, un avenant au règlement de l'Association sur les frais afférents aux interventions et prestations fournies par ses services, puis enfin un préavis en lien avec la nouvelle politique salariale.





Bertrand Henzelin, Municipal de Prilly et membre du Comité de Direction de 2011 à 2016

Nous avons eu la tristesse, fin 2016, de perdre Monsieur Bertrand Henzelin, représentant de Prilly au Comité de Direction.

Bertrand Henzelin apportait au Comité de Direction un regard ouvert et toujours positif. Il savait apaiser les discussions parfois tendues lors des séances. Sa bonne humeur constante et ses réflexions pertinentes nous ont souvent aidés à prendre des décisions parfois difficiles. Nous perdons un collègue qui aimait et soutenait la police et partageait avec nous une vue apolitique de la fonction.

Nouvelle politique salariale

Les importants efforts financiers consentis par les communes associatives pour répondre aux exigences de la LOPV en vue d'une accréditation définitive - réalisée en 2015 - laissaient espérer une stabilisation des coûts de la POL pour les exercices à venir.

Malheureusement, c'était sans compter sur la problématique - à maintes reprises relevée - du maintien de l'effectif policier légal auquel est astreint la POL et le marché de l'emploi, y relatif, restreint.

La nécessité d'agir, en complément du budget 2017 déjà voté, s'est expliquée, dans la mesure où une aggravation de la situation constatée (départs massifs / recrutement à la baisse / revendications) pouvait amener la POL à se retrouver dans l'incapacité de remplir ses missions.

Le préavis 12/16, adopté en séance du Conseil intercommunal du 23 novembre 2016 a, de ce fait, validé le principe et le financement pour une refonte totale de la politique salariale de l'Association, nécessitant d'une part, la mise en place d'un nouveau système global de rémunération et d'autre part, un ajustement général de la masse salariale au 1er janvier 2017.

Ainsi, l'effet escompté de cette décision vise à :

- maintenir l'attractivité de l'Association en tant qu'employeur;
- stopper « l'hémorragie » des départs et augmenter les opportunités de recrutement;
- mettre en place une politique salariale dont les bases s'appuient sur la simplicité, l'équité et la transparence;
- tendre à l'harmonisation des statuts entre polices de l'OPV, en référence aux Art. 25 et 52 de la LOPV.

Si, à l'instant où ces lignes sont rédigées, il est encore trop tôt pour mesurer pleinement le succès de cette opération, il peut cependant être affirmé que la majorité des employés reconnaissent l'effort financier considérable consenti par l'Association, respectivement par les communes associatives, offrant de la sorte un climat plus serein au sein du corps de police dans les années à venir.



Nous pouvons l'affirmer, sur un plan politique et opérationnel, le bilan 2016 de la POL est une réussite. Constat d'autant plus réjouissant en période d'entre-deux législatures, que d'aucuns définissent comme des périodes d'immobilisme décisionnel politico-stratégique !

Car 2016, sur le plan communal, est l'une de ces années particulières, électorales, bien souvent considérées comme une année, dite de transition politique, laquelle réserve son lot d'inconnues, de suspenses et de surprises ou pas ... jusqu'au terme des élections.

Aujourd'hui, les résultats sont connus. Pour l'Association, nous pouvons nous réjouir de la stabilité de notre exécutif, dans la mesure où la majorité des membres du Comité de Direction ont été réélus mais ont également souhaité conserver ce dicastère dans leur nouveau mandat.

Notre Conseil intercommunal - bien qu'il accueille près de la moitié de nouveaux membres pour cette nouvelle législature - a déjà prouvé son intérêt à la cause et son attachement à sa police au regard des importants préavis acceptés.

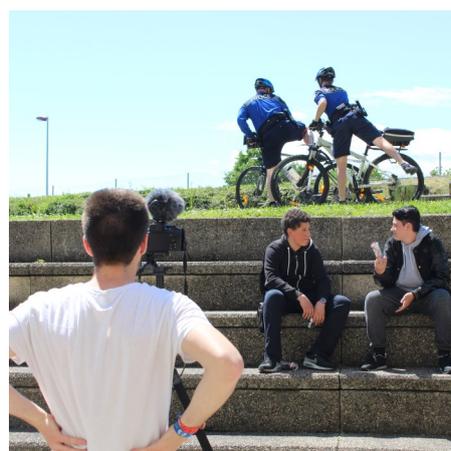
Enfin, s'agissant des Autorités communales, elles nous rendent attentifs à l'équilibre nécessaire à notre communauté de destin, en accordant leur confiance à l'Association, tout en rappelant l'importance d'être soucieux de leurs intérêts particuliers.

Alors bien mal en a pris aux candidats qui font de la police et de son activité, respectivement de son coût, leur cheval de bataille, respectivement de campagne. Au regard des résultats, il semblerait que le message ne soit pas porteur ...

Cependant, leur initiative à travers l'usage des réseaux sociaux et de la presse polémique interpelle, tant les propos ou les pratiques s'avèrent bien souvent fallacieux et inappropriés et pouvant malgré tout causer du tort à l'institution ... alors qu'il est de fait que le travail inlassable du policier, au quotidien, garantit à la population une sécurité indiscutable.

Le nombre de voix obtenues par les membres réélus du Comité de Direction ne devrait-il pas, proportionnellement, être le reflet du bilan de satisfaction des citoyens de l'Ouest lausannois en matière de sécurité ?

Major F. Schaer
Commandant



Nom de code J.E.C

Le samedi 27 août 2016, s'est déroulée la « Journée des élus communaux » (JEC) à l'Hôtel de police à Prilly, en présence de quelque 40 élus ayant répondu présent à l'invitation de la POL.

Les membres du Comité de Direction et du Conseil intercommunal, des Syndics, des Conseillers municipaux et des députés de l'Ouest lausannois ont assisté à une présentation réalisée avec le support d'un film traitant une problématique de littering et de consommation d'alcool et de cigarettes par des mineurs.

Les séquences filmées, complétées par les prises de parole des différents responsables, ont permis de démontrer la capacité de traiter un événement de la première intervention (Police Secours), en s'appuyant sur l'analyse du renseignement (Etat-major), en passant par la prévention, l'approche en résolution de problème (Police Proximité) et jusqu'à la procédure administrative et pénale (Police Administrative).

Cette séance d'information a eu pour objectif de faciliter la compréhension des élus sur le système complexe dans lequel la POL évolue. Il était donc nécessaire que les « nouveaux » et les « anciens » élus acquièrent le même niveau de connaissances pour leur permettre de mieux appréhender les tenants et aboutissants des décisions prises dans le passé et celles à venir.

A cette fin, le Commandant Schaer a également abordé les enjeux de la législature 2016-2021, notamment les exigences de l'Organisation policière vaudoise (OPV) et leur incidence sur la stabilisation voulue des coûts, la difficulté à recruter du personnel uniformé et l'évolution sécuritaire en lien avec le développement du District de l'Ouest lausannois.

Cette matinée, chargée en information, s'est terminée par la visite de l'Hôtel de police et un apéritif au centre de glace de Malley. Un classeur d'information sur la POL a été remis aux élus afin qu'ils puissent s'y référer, et le compléter, durant toute la législature.





Décibels

La POL, au travers de l'opération « DECIBELS », a fait de la lutte contre les nuisances sonores sa priorité durant la période estivale. Avec l'arrivée des beaux jours, les activités extérieures se multiplient et les fêtes estivales battent leur plein.

Une attention particulière a été portée sur St-Sulpice, où la présence de parcs situés à proximité immédiate du lac attirent baigneurs et autres noctambules jusque tard dans la nuit.

La campagne s'est également déroulée sur les axes routiers puisque la pollution sonore provient aussi des usagers de la route (crissements de pneus, véhicules modifiés, musique, etc).



La POL a tiré un bilan positif de cette opération. Ce sont près de 320 événements concernant des nuisances sonores, soit une septantaine de moins qu'en 2015, qui ont été recensés par la POL durant les deux mois et demi de campagne.

Pas moins de 200 actions de prévention ciblées ont été menées sur tout le territoire de l'Ouest lausannois. Une campagne d'affichage a également été faite en parallèle.

De manière plus détaillée, 56% de ces nuisances se sont déroulées sur la voie publique, 23% en habitations et un peu moins de 10% en lien avec les établissements publics.

Comme autres constatations, relevons que ces troubles sont causés, dans 37% des cas, par les 15-20 ans, ce qui, comparativement à 2015, représente une encourageante baisse de 6%.

Ce sont notamment les communes de Renens et de Prilly qui sont les plus touchées par ce phénomène. Les deux communes comptabilisent à elles seules plus de 50% des interventions. Ce chiffre important s'explique par la taille de ces localités, leur densité de population, mais aussi par la proximité d'une gare pour la ville de Renens.



La pollution sonore liée à la circulation a été relevée majoritairement sur la ligne Prilly/Malley-Renens-Bussigny, axe routier principal de l'Ouest lausannois.

Les diminutions ainsi observées sont encourageantes et motivent la POL à reconduire l'expérience l'été prochain puisque les nuisances sonores sont une problématique d'importance dans les zones urbaines.



Assermentation

C'est devant la maison de commune de Villars-Ste-Croix, le 16 mars 2016, qu'a eu lieu la cérémonie de prestation de serment de la POL, sous un vent extraordinairement glacial. A cette occasion, trois agent-e-s ayant terminé leur formation, sept policiers-ères, ainsi que quatre assistant-e-s de sécurité publique nouvellement engagés, ont prêté serment à l'appel de leur nom par le Syndic de Villars-Ste-Croix, Monsieur Georges Cherix. La manifestation s'est déroulée en présence de nombreux invités et des Autorités, dont Madame la Conseillère d'Etat Béatrice Métraux.

Cette cérémonie a été l'occasion pour le Commandant Schaer de rendre hommage au Comité de Direction et à son Président pour « leur engagement, leur ouverture, leur confiance et leur appui durant l'ensemble de la législature 2011-2016 » et qui ont conduit notamment à la création de l'Hôtel de police à Prilly et à l'accréditation de la POL.

L'assermentation a également permis d'inaugurer la nouvelle bannière du corps. Elle illustre désormais les frontières des huit communes partenaires associées au logo de la POL et appuie le slogan de l'Association : 1 district, 1 objectif: la sécurité.



Cursus des cadres/ formations cadres

L'un des enjeux de l'Association est de préparer la relève des cadres mais également de développer les compétences de ceux déjà en fonction.

En 2016, le service RH a initié le premier cursus-cadre. Il donne l'opportunité aux personnes sans responsabilité d'équipe, et qui souhaitent devenir sous-chef, de bénéficier de formations et d'outils les préparant à prendre cette fonction lorsqu'un poste se libère.

Sur la base des conditions-cadres, sept personnes ont postulé et quatre ont été retenues, après entretien, pour poursuivre le processus de sélection en 2017.

En parallèle, des formations ont été proposées aux cadres en place afin de développer leurs compétences en matière de conduite et également faire évoluer le système d'évaluation annuelle vers une culture de feedback. Elles se poursuivront en 2017.

Le service RH a également proposé 13 formations individuelles, telles que l'anticipation et la planification avec l'analyse systémique, la délégation, la connaissance de soi et l'affirmation de soi (gagner en aisance personnelle).

Changements organisationnels

A la suite du départ de M. Sébastien Faillettaz, chef de la division Police Administrative et juriste, des adaptations dans l'organisation ont eu lieu dans le courant de l'été.

Le cap Jaunin a repris la conduite de la division Police Administrative (PA) et la division Police Proximité (PP) est désormais sous la responsabilité du Lt Hautle.

Le poste de remplaçant du chef de division Police Proximité, laissé vacant par la nomination du Lt Hautle, a été attribué, après sa mise au concours, au Lt Hauser.

Concept santé et sécurité au travail

Afin de promouvoir « la santé et la sécurité au travail », le service RH a travaillé à la mise en place d'un concept global sur 5 ans. Les objectifs recherchés sont de favoriser la santé auprès de tous les collaborateurs, tout au long de leur carrière, mais aussi de réduire l'absentéisme et les risques de burnout.

Trois actions ont été réalisées en 2016:

- 1ère action
L'Association « Les ligues de la santé » a proposé un bilan santé à nos collaborateurs. 50 d'entre eux (35 hommes et 15 femmes) ont participé à l'analyse qui comportait : cholestérol, diabète, mesure de la tension artérielle, mesure du poids, taille avec calcul de l'indice de masse corporelle.
- 2ème action
Une sensibilisation au burnout a été mise sur pied pour les cadres afin de leur permettre d'identifier dans leurs équipes les manifestations d'un burnout, de connaître les profils-types et d'appliquer ces connaissances à la gestion d'équipe (prévention, gestion de l'absence et organisation du retour au travail). 29 cadres ont déjà été formés et cette action sera poursuivie en 2017.
- 3ème action
Un atelier sur l'alimentation, qui s'adresse à tous les collaborateurs en horaires décalés, a été organisé. Les objectifs de cette formation sont de rendre les collaborateurs attentifs à l'importance d'une bonne alimentation et de l'adapter à leurs besoins, ceci afin réduire leurs sensations de fatigue, d'optimiser leurs phases de repos et de favoriser la digestion. Quatre sessions ont eu lieu en 2016, au cours desquelles 41 personnes ont été formées. Cette action se prolongera en 2017.



Certifications

Berney Guy, CAS Conduite Engagement Police (CEP)
Nigro Alicia, brevet fédéral spécialiste en relations publiques
Perler Julien, CAS et brevet fédéral formateur d'adultes

Promotion liée à la fonction

chef de division a.i.

Hautle Christian

Promotions liées à l'ancienneté

à la distinction d'appointé

Bezençon Nathanaël
Boetschi Sylvain
Perroud Jérémy
Seewer Romain
Toffel Blaise

au grade de sergent

Dolt Michaël
Binggeli Daniel
Roubin Nicolas

Engagements

Althaus Gilles, aspirant
Bachmann Jonas, aspirant
Bärtsch Bruno, policier
Bovey Steve, policier
Blondel Luc, apprenti
Caretti Elisa, policière
Chappuis Xavier, policier
Cuany Sandrine, analyste
Depassel Jérôme, aspirant
Duc Aurélie, policière
Ferreira Marques Helia, secrétaire
Fleischmann Marine, assistante communication
Gremaud Marc, aspirant
Hauser Blaise, remplaçant du chef de division PP
Kalbermatten Stève, juriste
Lanz Mikaël, aspirant
Leculier Charline, aspirante
Mettler Alexandra, aspirante
Pilloud Marine, policière
Pitteloud Guillaume, aspirant
Sesto Cardona Amaranta, stagiaire MPC
Vionnet Anthony, aspirant
Vouilloz Ludovic, policier
Zeqiri Ujkana, assistante de sécurité publique

Départs

Bettex Brigitte, secrétaire
Cochet Charline, apprentie
Faillettaz Sébastien, juriste et chef de division PA
Giroud Florian, policier
Gonçalves Fabio, assistant temporaire du Commandant
Mauron Gonzague, assistant de sécurité publique
Gremaud Olivier, policier
Honger Laurie, policière
Jan Frédéric, policier
Ozdemir Ergul, policière
Rodriguez-Perez Michaël, policier
Silvestre Alain, policier
Tare Canelo Herminia, employée de bureau
Walther Nicolas, policier
Wisler Jessica, policière

Retraites

Clerc Alex, policier

Causes de départs:

58% en lien avec le salaire
17% changement de fonction / activité
25% retraite

Décès

Droz Isabelle, cheffe Chancellerie

Chancellerie

Dans un souci permanent d'optimisation des prestations offertes, la Chancellerie a été en mesure d'assurer également la tenue de la réception les jours ouvrables entre 12h00 et 13h30 (hormis le samedi). De plus, par une organisation judiciaire, elle a pu augmenter de 10% sa capacité à rédiger des correspondances.

Naturalisations

Le nombre de demandes de naturalisations a augmenté de façon significative en 2016. Entre 2015 et 2016, la quantité de dossiers a progressé de 30% pour le district. Cette augmentation peut s'expliquer par les invitations explicites à déposer une demande avant le 1er janvier 2018, date de l'introduction de la nouvelle loi plus restrictive sur la nationalité suisse.

Police du commerce

Dans la mesure où décision a été prise de ne pas repourvoir le poste dédié aux naturalisations et en raison du cumul des activités dévolues aux inspecteurs (naturalisations, manifestations, LADB, etc.), il s'agit de rester attentif à l'évolution de la charge de travail assumée par ce bureau.

Les demandes d'autorisation de manifestations ont encore augmenté en 2016, pour atteindre le chiffre de 2'545 (2'026 en 2015). Des contrôles effectués en lien avec des manifestations et avec des établissements soumis à la Loi sur les auberges et débits de boissons ont engendré plusieurs dénonciations, notamment pour des fermetures tardives, jeux clandestins, etc.

Notificateurs

Le nombre de documents à notifier est globalement en légère augmentation, notamment pour ce qui concerne les commandements de payer (6%). Une nouvelle procédure de notification avait été mise en place en 2015 impartissant à la POL de notifier les ordonnances pénales rendues par la Commission de police et dont les recommandés étaient venus en retour. Cette procédure s'est avérée coûteuse et inutile dans la mesure où un recommandé « non retiré » est considéré comme dûment délivré par la jurisprudence. Les notifications ne sont donc plus nécessaires dans ces cas, ce qui explique la diminution relevée (2016, 241 actes notifiés - 2015, 447).

Commission de police

L'activité déployée est en passe d'atteindre son niveau de croisière après une réorganisation des tâches à l'interne. Le personnel a acquis, durant l'année écoulée, de meilleures connaissances des applications utilisées. L'adaptation des logiciels, des formations plus poussées et une stabilité dans le personnel permettront de franchir une étape supplémentaire vers l'autonomisation.



En 2016, Police Secours a été confrontée à des difficultés en raison du manque d'effectif policier. Si les missions ont pu être accomplies, le mérite en revient en grande partie à la disponibilité et au professionnalisme dont les collaborateurs de cette division ont su faire preuve, durant l'année, pour pallier cette carence.

Squats

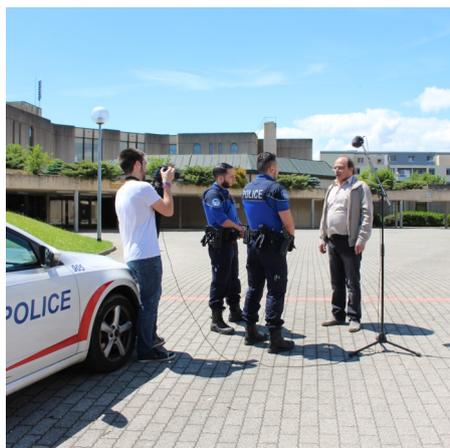
Sur un plan opérationnel, l'occupation de la Halle Heineken et du Sleep-In n'est pas devenue un problème sécuritaire tel qu'on aurait pu le craindre. Une présence soutenue et des actions policières coordonnées, avec la Police cantonale vaudoise et la Police municipale de Lausanne, ont eu raison d'un développement probable d'une zone de non-droit.

Vols par effraction

Il est utile de rappeler que la population a la capacité de fournir une aide considérable aux policiers lors de l'annonce rapide de comportements suspects. Ainsi, en août, un habitant de Prilly signale avoir entendu un bris de verre et aperçoit deux individus qui se cachent. A leur arrivée, les agents découvrent un homme couché sur un balcon et, avec l'aide du maître chien, un deuxième individu est interpellé à proximité du bâtiment. Il est établi que ces hommes ont escaladé un balcon afin de commettre un vol par effraction. La tentative a échoué grâce au bon sens d'un voisin.

Alerte à la Bombe

En octobre, les policiers sont informés de la présence d'un objet suspect devant la porte d'un immeuble à Renens. Dans un premier temps, les bâtiments alentours sont évacués pendant l'intervention des spécialistes du déminage, par mesure de sécurité. Après enquête, il s'avère qu'il s'agit d'une horloge avec laquelle un enfant de l'immeuble avait joué, avant de l'oublier au sol.





Unité Prévention

Résumé des activités de l'année

Durant l'année écoulée, des campagnes de prévention liées à la circulation routière, à la criminalité et aux incivilités ont été effectuées sur l'ensemble du territoire du district. Ces missions ont été menées par le personnel de l'Unité Prévention ainsi que par d'autres entités de la POL, selon l'envergure des actions ou campagnes mises en place.

Parmi les temps forts de cette année 2016, on retiendra sans nul doute la simulation d'un accident sur le thème des vélos (toutes catégories confondues). Celle-ci s'est déroulée à Renens, en présence d'une partie des élèves du collège du Léman, dans le cadre de la prévention coordonnée cantonale. L'occasion pour ces jeunes de se rendre compte à l'échelle 1/1 du déroulement d'un accident auto/vélo, des moyens de secours engagés et des conséquences d'un tel évènement.

La mise en place du programme Pylonis, du Bureau de prévention des accidents (bpa), dans les classes 1P et 2P du district, a également été un élément important puisqu'il complète la partie pratique constituée de la traversée de la route. La possibilité d'être acteur et de manipuler des objets sur une surface en 3D permet à ces élèves une approche concrète des dangers liés à la circulation routière. Les nombreuses possibilités offertes par ce moyen novateur permettent aux instructeurs d'aborder des sujets très divers, tels que l'usage de la chaussée, le comportement sur le trottoir ou encore la zone 30.

Les campagnes « rentrée scolaire » et « cambriolages » étaient également au programme en 2016. Deux thèmes récurrents où la prudence et la vigilance restent de mise. En ce qui concerne plus particulièrement les cambriolages, les conseils et l'information diffusés par différents canaux, à l'intention de la population, sont des éléments essentiels pour tendre à une diminution de ce phénomène.

Cap sur l'Ouest

Lors de la troisième édition de Cap sur l'Ouest, à Chavannes-près-Renens, les agents de l'Unité Prévention ont animé un stand en compagnie du bpa et de son ange emblématique, Franky Slow Down.

A l'origine, Franky sensibilisait les motards et automobilistes sur les dangers liés à la vitesse. Avec le développement des vélos électriques, les besoins se sont également fait sentir dans ce domaine. En effet, la vitesse atteinte par ces engins surprennent certains usagers de la route pensant avoir à faire à un vélo traditionnel. D'autre part, les utilisateurs n'ont pas forcément le comportement adapté à des machines pouvant aisément s'approcher des 50 km/h.

En ce qui concerne la tenue du stand proprement dite, les différentes animations proposées sur le thème du vélo, tout au long de cette manifestation, ont ravi les participants ainsi que les policiers. Il s'agissait pour ces derniers d'un moment d'échanges privilégiés et informels avec la population, où rappel des dispositions légales, conseils, cadeaux et anecdotes ont rythmé la journée.





Unité Trafic

La signalisation s'est dotée d'un nouveau fourgon en remplacement de l'ancien véhicule qui datait de 2001. Le choix du nouveau véhicule s'est porté sur le modèle Iveco turbo Daily, en raison notamment de la conception de son châssis permettant de disposer d'une plaque élévatrice hydraulique. Cet aménagement spécial s'est révélé indispensable, vu la pénibilité des tâches journalières, notamment le poids élevé de certains modules de signalisation en béton, mais également pour la signalisation métallique (vaubans).

L'aménagement intérieur est pourvu d'un « atelier » permettant de réparer de la petite signalisation. Il contient aussi des pièces de rechange pour l'entretien et la réparation des parcomètres, ainsi qu'une signalisation lourde de première intervention permettant la fermeture de routes.

Après six mois d'utilisation, ce véhicule, au marquage moderne et facilement reconnaissable, donne entière satisfaction.

L'Association, par la mise à disposition de ces moyens, assure ainsi des conditions de travail favorables à ses collaborateurs.



Perspectives 2017

" [...] Nous pourrions très bien nous dire: «Ah ouais, c'est quand même chouette d'avoir déjà fait ça.» Mais le moment n'est pas venu de s'asseoir et de contempler. Notre but est d'aller de l'avant. " - Dan Ratushny, entraîneur LHC, Saison 16/17 - Le Matin, 27.01.2017



Le programme de législature 2016-2021 sous toit, il constitue, pour le Comité de Direction, l'instrument de planification et de conduite politique, permettant l'élaboration, année par année, d'un plan d'action pour la réalisation des différents objectifs de la législature.

Bien que la mise en place d'une nouvelle politique salariale au 1er janvier 2017 tende largement à remplir l'objectif visant à garantir l'attractivité de l'Association en tant qu'employeur, il s'agira en 2017 de finaliser et valider le nouveau « Règlement du personnel », tant nécessaire à une gestion du personnel actualisée et plus moderne.

Par ailleurs, s'inscrivant sur plusieurs années, les activités relatives au projet d'envergure visant à regrouper les services de protection civile, défense incendie et police, doivent s'intensifier, notamment en termes de collaboration avec le Bureau intermunicipal (BI) et les différentes institutions concernées, dont l'Association.

Le renouvellement et la mise en service du nouveau Système d'Aide à l'Engagement (SAE) est également en 2017 un objectif prioritaire en matière d'outils et d'équipement au sein de la POL, dans la mesure où le système actuel doit être considéré comme obsolète.

D'autres projets, telles que l'optimisation de l'information et la gestion qualité, s'inscrivant également dans le cadre du plan de législature, pourraient être initiés en cours d'année par la Direction du corps, en fonction des opportunités et des disponibilités octroyées par l'activité courante.

Enfin, sur un plan opérationnel et politique, au regard des situations vécues ces dernières années à Lausanne, respectivement Yverdon, Vevey, Bex et Nyon, l'Association doit rester vigilante quant au trafic et la vente de stupéfiants en rue (points de fixation), tant il est difficile pour les forces de police de lutter efficacement contre ce fléau.

La législature 16-21 est bel et bien entamée ... Au travail !

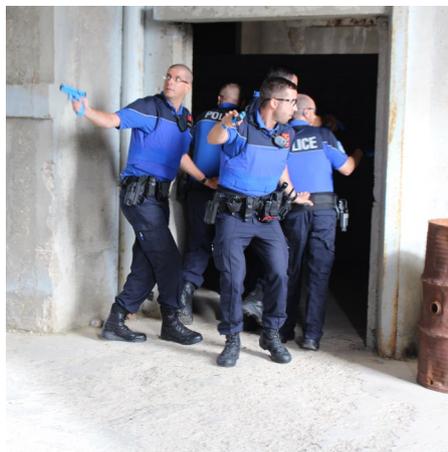


Interventions

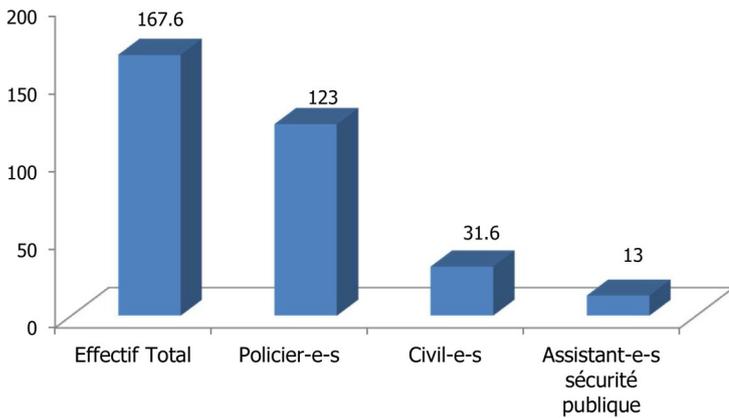
Globalement, le chiffre lié à l'activité générale de la POL a diminué en 2016 (14'459 / 15'153 en 2015).

Les augmentations constatées en 2016 sont le résultat d'actions ciblées, notamment les infractions LCR (+73) et à la loi sur les étrangers (+47) et les stupéfiants (+30). Si l'opération Décibels, menée dans le courant de l'été, a conduit à une augmentation des actions de prévention (+175), elle a aussi apporté une diminution des interventions liées aux troubles à la tranquillité et nuisances sonores (-31).

Au critère des vols/cambriolages, la diminution amorcée en 2015 se poursuit (-223). La POL reste attentive à l'évolution des vols par effraction (+21) et des vols qualifiés (+25), tout en gardant à l'esprit qu'il s'agit là de phénomènes nationaux.



ETP 2016 autorisés / par compétence

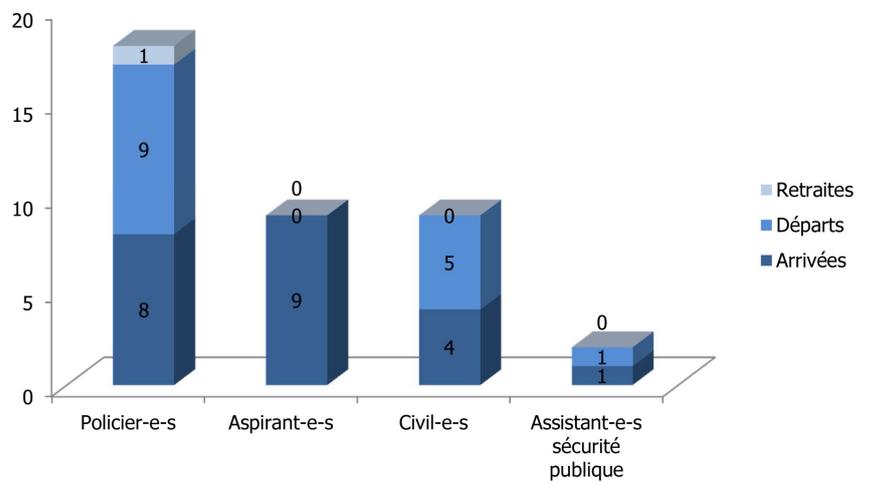


ETP 2016 autorisés / par entité

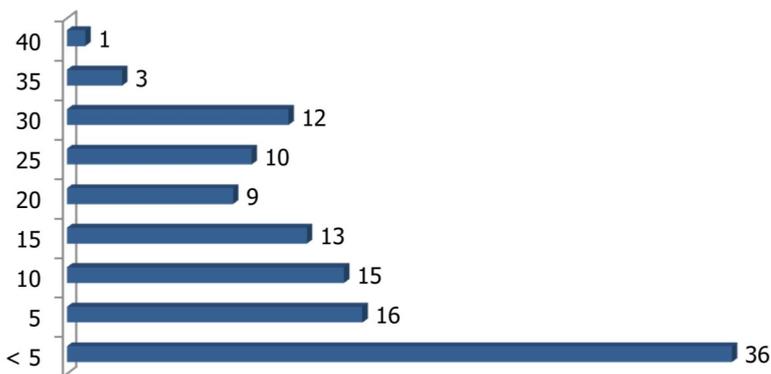
Direction/EM	12.8
Police Secours	77
Police Proximité	45.8
Police Administrative	20
Aspirants	9
Apprentis/Stagiaires	3
Total	167.6

Durant l'année, l'effectif réel des policiers a atteint un seuil critique de 105 alors que l'effectif autorisé était de 123 (-18). La situation a légèrement évolué grâce à l'engagement de policiers, ce qui a porté l'effectif réel à 115 (-8) en fin d'année.

Taux de rotation: 14.20%



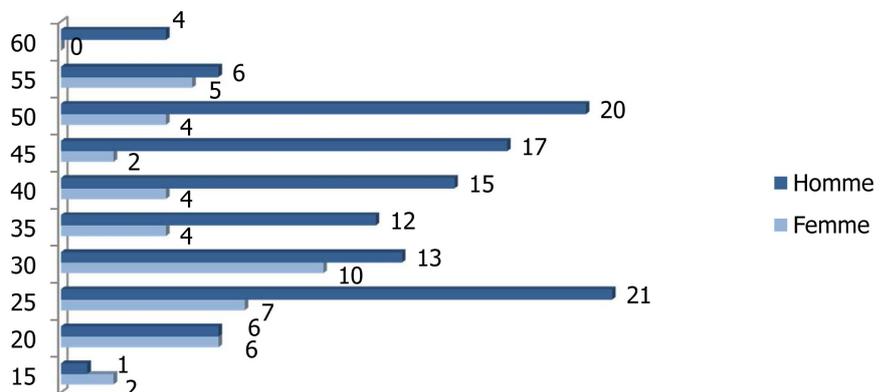
Nombre de policier-ère-s par 5 ans d'expérience



18% des cadres uniformés ont plus de 20 ans d'expérience.

	Femme	Homme	Total
Moyenne d'âge	37.52	40.86	39.93

Nombre d'employé-e-s par catégorie d'âge



	Surveillance trafic								Signalisation
	Infractions radar				Infractions surveillance automatique du trafic				Interventions
2016	Nombre de contrôles	Véhicules contrôlés	Véhicules en infraction	% d'infractions	Nombre de contrôles (durée moyenne 1 semaine)	Véhicules contrôlés	Véhicules en infraction	% d'infractions	
Bussigny	88	15'535	1'390	8.95%					378
Chavannes	65	18'770	736	3.92%	25	617'407	250	0.04%	200
Crissier	96	39'761	2'669	6.71%					463
Ecublens	86	17'902	1'083	6.05%	25	2'124'088	1'083	0.05%	305
Prilly	128	35'002	2'203	6.29%	44	1'860'512	3'071	0.17%	764
Renens	152	39'916	3'611	9.05%	108	5'560'907	11'110	0.20%	595
St-Sulpice	61	9'355	703	7.51%					226
Villars-Ste-Croix	60	15'182	1'939	12.77%					45
Total	736	191'423	14'334	7.49%	202	10'162'914	15'514	0.15%	2'976

Si une augmentation est constatée dans le nombre de contrôles, qu'il s'agisse du radar ou de la surveillance automatique du trafic, il est réjouissant de relever que le nombre de véhicules en infraction est en diminution.

Surveillance trafic

En 2016, un délit de chauffard a été dénoncé auprès du Ministère Public (trois en 2015).

Il y a délit de chauffard lorsque la vitesse maximale autorisée a été dépassée :

- d'au moins 40 km/h, là où la limite était fixée à 30 km/h
- d'au moins 50 km/h, là où la limite était fixée à 50 km/h
- d'au moins 60 km/h, là où la limite était fixée à 80 km/h

2016

Naturalisations				Notifications			Police du commerce																							
Rapports rédigés 313				Commandements de payer reçus	Mandats reçus	Actes notifiés	Etablissements publics 246																							
Naturalisations ordinaires	PV d'audition	Rapports SPOP	Autres rapports				Manifestations	Autorisations spéciales	Bars à café	Buvettes	Cafés-bars	Cafés-restaurants	Discothèques	Hôtels	Tea-rooms	Traiteurs	Autorisations débits de boissons alcooliques à l'emporter	Protection du consommateur												

Bussigny	19	0	0	0	645	15		190												13	
Chavannes	19	6	6	0	609	24		125													13
Crissier	33	0	2	0	729	7		275													33
Ecublens	41	1	2	0	819	29		465													64
Prilly	73	0	0	0	1'249	12		467													66
Renens	92	4	4	0	2'776	59		699													45
St-Sulpice	9	0	0	0	187	5		302													8
Villars-Ste-Croix	2	0	0	0	20	1		22													4
Total	288	11	14	-	7'034	152	241	2'545	13	5	24	20	147	2	10	19	6	69	246		



2016

Commission de police		
Ordonnances pénales	Domaine privé	Audiences
	Domaine public	

Chancellerie				
Courriers rédigés	Courriers affranchis	Amendes d'ordre		
		Bulletins d'amendes (Circ. et stationnement)	Radar	Surveillance automatique du trafic

Bussigny	405	447	14
Chavannes	858	507	11
Crissier	273	596	7
Ecublens	300	426	13
Prilly	1'239	1'165	31
Renens	2'484	2'549	56
St-Sulpice	161	207	2
Villars-Ste-Croix	1	116	3
Total	5'721	6'013	137

		3'958		
		4'578		
		5'273		
		1'936		
		8'109		
		16'144		
		2'464		
		197		
982	94'377	42'659	14'053	15'369



CONCLUSIONS

Au vu de ce qui précède, le Comité de Direction vous prie, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil intercommunal, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

Le Conseil intercommunal de l'Association « Sécurité dans l'Ouest lausannois »,

- Vu le rapport de gestion présenté par le Comité de Direction;
- Ouï le rapport de la Commission de gestion,

Approuve :

- La gestion de l'exercice 2016 et en donne décharge au Comité de Direction.

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le Président

Le Secrétaire

M. Farine

F. Schaer

